



COVID 19

Information sur la vaccination destinée aux résidents de l'USLD

Pourquoi vous vaccinez ?

- Pour vous assurez une protection contre cette maladie, y compris **de ses formes graves** avec un **vaccin testé, sûr et efficace à 95 %** et autorisé par l'Agence européenne du médicament ;
- **Le rapport bénéfice** attendu de la vaccination et le **risque** d'un effet secondaire **est très favorable.**
- Parce que vous êtes **davantage exposées** en raison de votre vie en collectivité ;
- Parce que si vous avez plus de 80 ans **le risque de décès est majoré** si vous contractez l'infection.

Pourquoi vous êtes prioritaire ?

Le recueil de votre consentement

- Sachez que **la vaccination contre la COVID-19 n'est pas obligatoire** et résulte de votre libre choix ;
- Le recueil de **votre consentement se fait dans le cadre du droit et des règles habituelles, connues et pratiquées par les médecins** : délivrance d'une information loyale, claire et appropriée, respect de votre consentement libre et éclairé ;
- Vous pouvez **désigner par écrit une personne de confiance** pour vous accompagner lors de la consultation pré-vaccinale et participer, si besoin, au recueil du consentement. Parlez-en au médecin ou à la direction.